

LAUZON GIROUX

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

FONDATION LAURENTIDES

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

FONDATION LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
FONDATION LAURENTIDES

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **FONDATION LAURENTIDES**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDATION LAURENTIDES** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 19 juillet 2024.

Lauzon Giroux ¹
Comptables Professionnels Agréés inc.

Blainville, le 25 avril 2025

¹ Par Sylvie Beauregard, CPA auditrice

FONDATION LAURENTIDES**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

(non audité)

	2024	2023
PRODUITS		
Subvention - Fondations Communautaires du Canada	200 000 \$	1 567 378 \$
Subvention - Fondation du Grand Montréal	20 000	20 000
Subvention - Emploi-Québec	-	4 797
Don - Fondation Mirella et Lino Saputo	77 950	-
Dons - autres	320	-
Revenus de placements gagnés sur les placements détenus à titre de dotations	15 489	4 708
Revenus de placements	11 320	6 477
Honoraires de gestion	6 722	-
	331 801	1 603 360
CHARGES		
Contributions aux organismes	200 000	1 416 957
Honoraires - autres	59 378	44 664
Salaires et charges sociales	58 142	-
Publicité et promotion	8 225	6 041
Honoraires professionnels	7 121	3 440
Cotisations et licences	2 842	1 942
Frais de gestion et de placements	2 056	-
Frais de représentation	1 450	616
Frais de bureau	1 310	2 329
Télécommunications	1 306	237
Frais de déplacement	1 041	435
Assurances	539	911
Formation	528	300
Intérêts et frais bancaires	517	154
Amortissement des immobilisations corporelles	853	826
	345 308	1 478 852
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	(13 507)	124 508
AUTRES PRODUITS		
Augmentation de la juste valeur marchande non réalisée des placements détenus à titre de dotation	16 196	3 509
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 689 \$	128 017 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION LAURENTIDES

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(non audité)

	Grevé d'affectations externes (note 4)	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	141 766 \$	2 844 \$	208 177 \$	352 787 \$	90 870 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	29 628	(853)	(26 086)	2 689	128 017
Apport reçu à titre de dotation	100 000	-	-	100 000	133 900
SOLDE À LA FIN	271 394 \$	1 991 \$	182 091 \$	455 476 \$	352 787 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION LAURENTIDES

BILAN

31 DÉCEMBRE 2024

(non audité)

	2024	2023
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	27 878 \$	32 986 \$
Dépôts à terme, au taux de 4,85 %, échéant en mars 2025	100 000	100 000
Débiteurs (note 3)	5 129	6 134
	133 007	139 120
Fonds communs de placement évalués à la juste valeur	73 588	183 001
Placements détenus à titre de dotation évalués à la juste valeur (note 4)	271 394	141 766
Immobilisations corporelles (note 5)	1 991	2 844
	479 980 \$	466 731 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	9 504 \$	20 994 \$
Apports reportés (note 7)	15 000	92 950
	24 504	113 944
ACTIF NET		
Grevé d'affectations externes (note 4)	271 394	141 766
Investi en immobilisations corporelles	1 991	2 844
Non affecté	182 091	208 177
	455 476	352 787
	479 980 \$	466 731 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION LAURENTIDES
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024
(non audité)

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 689 \$	128 017 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	853	826
Augmentation de la juste valeur marchande non réalisée des placements détenus à titre de dotation	(16 196)	(3 509)
	(12 654)	125 334
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	1 005	(5 094)
Créditeurs	(11 490)	14 982
Apports reportés	(77 950)	(138 421)
	(101 089)	(3 199)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(287 358)
Augmentation nette des placements détenus à titre de dotation	(113 432)	(133 900)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 670)
Produit de disposition de placements	109 413	-
	(4 019)	(424 928)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apport en espèces reçu à titre de dotation	100 000	133 900
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(5 108)	(294 227)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	32 986	327 213
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	27 878 \$	32 986 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FONDATION LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2024

(non audité)

1. STATUT ET NATURE D'ACTIVITÉ

L'organisme a été constitué le 13 décembre 2011 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est d'encourager la philanthropie comme levier important du mieux-être de la région des Laurentides. Il prête assistance aux organismes de la région en les aidant à créer des fonds de réserve pour soutenir leur financement à long terme, de même que des fonds ponctuels.

L'organisme est enregistré comme organisme de charité aux fins de l'impôt sur le revenu. Afin de conserver cet enregistrement, il doit se conformer à certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec en matière de redistribution des dons reçus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Immobilisations corporelles

L'équipement informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

FONDATION LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2024

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits provenant des parts de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les produits d'intérêts et les honoraires de gestion sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des intérêts courus.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement et des placements détenus à titre de dotation.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et des salaires à payer.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

FONDATION LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2024

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2024	2023
Intérêts courus	3 643 \$	3 643 \$
Taxes à la consommation	1 486	2 491
	5 129 \$	6 134 \$

4. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION EXTERNES

L'actif net comprend un montant de 271 394 \$ (141 766 \$ en 2023) grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. En effet, les sommes reçues à titre de dotation de 100 000 \$ (133 900 \$ en 2023), placés au Fonds du Grand Montréal, ainsi que les revenus nets afférents de 29 628 \$ (7 866 \$ en 2023) sont affectés en vertu d'affectations externes.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	3 670 \$	1 679 \$	1 991 \$

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	3 670 \$	826 \$	2 844 \$

FONDATION LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2024

(non audité)

6. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	5 064 \$	994 \$
Contribution à payer	-	20 000
Déductions à la source	3 056	-
Salaires à payer	1 384	-
	9 504 \$	20 994 \$

7. APPORTS REPORTÉS

L'apport reporté au 31 décembre 2024 représente un don de la Fondation Mirella et Lino Saputo destiné à la réalisation exclusive d'un projet sur le vieillissement de la population des Laurentides. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	92 950 \$	231 371 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice		
Fondation Mirella et Lino Saputo	(77 950)	-
Fondations Communautaires du Canada	-	(138 421)
Solde à la fin	15 000 \$	92 950 \$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux intérêts courus à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus et ses salaires à payer.

Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent en raison de la diminution des passifs financiers, notamment la contribution à payer.

FONDATION LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2024

(non audité)

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses dépôts à terme

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements évalués à la juste valeur.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

Certificate Of Completion

Envelope Id: 72058E02-6D26-4269-8FBF-8341D3E5AB20

Status: Completed

Subject: iFirm: e-Signature - États financiers 2024

Source Envelope:

Document Pages: 13

Signatures: 1

Envelope Originator:

Certificate Pages: 1

Initials: 0

Lauzon Giroux Comptables professionnels agréés
inc

AutoNav: Enabled

info@lauzongiroux.ca

Envelopeld Stamping: Enabled

IP Address: 20.116.64.17

Time Zone: (UTC-08:00) Pacific Time (US & Canada)

Record Tracking

Status: Original

Holder: Lauzon Giroux Comptables professionnels

Location: DocuSign

5/6/2025 10:03:04 AM

agréés inc

info@lauzongiroux.ca

Signer Events

Signature

Timestamp

Robert Collette

Sent: 5/6/2025 10:03:30 AM

robert@robertcollettecpa.ca

Viewed: 5/6/2025 3:40:48 PM

Security Level:

Signed: 5/6/2025 3:41:26 PM

.Email

ID: 86997b57-a571-4e6b-b024-73008b74f43c

Signature Adoption: Uploaded Signature Image

5/6/2025 3:40:44 PM

Using IP Address: 70.48.134.186

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events

Status

Timestamp

Intermediary Delivery Events

Status

Timestamp

Certified Delivery Events

Status

Timestamp

Carbon Copy Events

Status

Timestamp

Witness Events

Signature

Timestamp

Notary Events

Signature

Timestamp

Envelope Summary Events

Status

Timestamps

Envelope Sent

Hashed/Encrypted

5/6/2025 10:03:30 AM

Certified Delivered

Security Checked

5/6/2025 3:40:48 PM

Signing Complete

Security Checked

5/6/2025 3:41:26 PM

Completed

Security Checked

5/6/2025 3:41:26 PM

Payment Events

Status

Timestamps